

La relance dans le Puy-de-Dôme

NEWSLETTER #4
MAI 2021

+ Infos

www.puy-de-dome.gouv.fr



Édito



Philippe CHOPIN,
Préfet du Puy-de-Dôme

France Relance est un dispositif qui a vocation à profiter à tous les Français, et donc à tous les puydômois.

Au-delà du soutien à la reprise de l'économie, le plan de relance permet d'investir massivement dans des projets concrets améliorant le quotidien des citoyens dans leur environnement proche.

C'est pourquoi France Relance comprend plusieurs milliards d'euros de crédits ayant pour objectif d'appuyer les collectivités territoriales dans leur rebond partout dans le pays.

Toucher le quotidien de chaque Français, c'est créer les conditions d'une économie plus solidaire.

Cette solidarité prend forme notamment au travers de l'enveloppe de 100 millions d'euros allouée aux associations de lutte contre la pauvreté. Plusieurs structures du département en bénéficieront.

Toucher le quotidien de chaque Français, c'est aussi permettre à nos concitoyens d'accéder à la culture dans les meilleures conditions possibles. L'État mène donc une politique ambitieuse de préservation et de restauration du patrimoine culturel qui bénéficie à encore au département.

L'ensemble des services de l'État dans le Puy-de-Dôme sont mobilisés pour assurer la mise en place de ces actions concrètes et au service de tous.

Sommaire

■ Actualités

La relance dans le Puy-de-Dôme...2
La transition numérique avec
France Relance.....3

■ Zoom

Sur les projets de restauration des
monuments et établissements
culturels.....4

La relance dans le Puy-de-Dôme



De nouveaux lauréats France Relance dans le département

Deux entreprises puydômoises ont été récemment désignées lauréates de l'appel à projets d'investissements productifs soutenus par les fonds de modernisation et diversification des filières automobile et aéronautique : parmi elles, Domaero, une entreprise issoirienne spécialisée dans le forgeage d'acier haut de gamme pour l'industrie aéronautique.

De plus, 2 autres entreprises du département sont lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires : c'est le cas notamment de Dassaud Fils Coutellerie, située à Courpière.

Retrouvez l'ensemble des bénéficiaires sur le site internet de la préfecture.



Le déploiement du dispositif « Bon diagnostic carbone » dans le département

Le dispositif « Bon diagnostic carbone » est maintenant disponible pour tous les agriculteurs du département installés depuis moins de 5 ans.

Doté de 10 millions d'euros au niveau national, ce dispositif permet à tous les agriculteurs qui le souhaitent de construire une stratégie carbone adaptée.

L'objectif est d'inciter à mettre en place des mesures concrètes pour la préservation de l'environnement, tout en prenant en compte l'impératif de compétitivité inhérent à toute exploitation agricole.

Le dépôt de dossier se fait sur le site de l'ADEME.



Prolongement du Fonds de Solidarité pour les entreprises

Mis en place par le Gouvernement pour parer aux pertes liées à la crise sanitaire, le Fonds de Solidarité pour les entreprises est prolongé pour le mois d'avril.

Les TPE et les indépendants peuvent notamment demander un soutien financier de l'État leur permettant de combler une partie du chiffre d'affaires perdu en raison de la pandémie.

Les procédures se font de manière dématérialisée sur le site du Gouvernement, d'ici au 30 juin. En raison des réouvertures progressives, les modalités du fonds seront amenées à changer dans les mois à venir.

+ PLUS D'INFOS

+ PLUS D'INFOS

+ PLUS D'INFOS



Actualités

L'accompagnement de la transition numérique dans les territoires se poursuit



Attribution de fonds pour la « Transformation numérique des territoires »

Le Puy-de-Dôme s'est vu attribuer une enveloppe de près de 300 000 euros dans le cadre du fonds « Transformation numérique des territoires ».

Les fonds seront versés à l'issue d'une sélection des projets les plus prometteurs soumis par les collectivités territoriales du département. Les projets pourront être financés à hauteur de 100 % pour les petites collectivités, sous réserve de la qualité du projet présenté.

La démarche pour postuler se fait via un formulaire simplifié sur le site demarches-simplifiees.fr.

Ce fonds a pour objectif d'accompagner la transition numérique dans les territoires, au service des citoyens et en collaboration étroite avec les collectivités. Il permet par exemple de mener à bien des diagnostics sur l'avancement de la transition numérique dans les collectivités, ou encore de former des agents aux nouvelles technologies.



Ouverture du Chèque France Num pour les TPE - PME

Depuis le lundi 10 mai, le chèque France Num est accessible à la plupart des entreprises de moins de 11 salariés ayant une activité économique et qui ont fait des dépenses de numérisation.

Le Chèque France Num, d'un montant de 500 euros, permet de couvrir tout ou partie des frais de numérisation pour les entreprises de moins de 11 salariés.

De nombreuses dépenses liées au numérique permettent d'en bénéficier, comme l'achat d'une solution numérique, ou le recours à un consultant afin d'effectuer un diagnostic numérique permettant d'accompagner la transition de l'entreprise.

Au niveau national, 110 000 entreprises y sont éligibles, et 25 000 en avaient déjà bénéficié au 7 mai 2021.

+ PLUS D'INFOS

+ PLUS D'INFOS



Retrouvez également le rendez-vous économique
« Notre économie, parlons-en avec les territoires ! »
en live sur le [compte Facebook de la CCI du Puy-de-Dôme](#)
Tous les 15 jours, à 18h40

Plus d'informations sur ce RDV bi-mensuel :

https://www.puy-de-dome.cci.fr/sites/puy-de-dome.cci.fr/files/fichier_telechargement/tpe_409.pdf



La relance par et pour le patrimoine

L'État s'engage pour la restauration et la modernisation du patrimoine culturel

+ PLUS D'INFOS

La Cathédrale de Clermont-Ferrand, bénéficiaire du « Plan Cathédrales »

Après l'incendie des cathédrales de Notre-Dame-de-Paris en 2019, il a été décidé d'amplifier les travaux de restauration et de sécurisation des cathédrales de France.

Le dispositif France Relance a permis d'amplifier le « Plan Cathédrale » : sur l'ensemble du territoire national, 80 millions d'euros ont été mobilisés pour renforcer et accélérer les travaux de restauration de ces monuments historiques majeurs appartenant à l'État.

La Cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Clermont bénéficiera au titre du plan de relance de 2,8 millions d'euros.

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases : mise en sécurité et étanchéité des terrasses avant la restauration de la toiture du grand comble, ils débuteront en 2022.

La rénovation de la salle des États du Château de Ravel

Edifié au XIIe siècle, le Château de Ravel, monument historique privé qui a servi de décor au film les Choristes, a été touché en juillet 2016 par un incendie qui a ravagé près de 400 m² de sa partie nord-ouest.

Par chance, la frise héraldique unique qu'abrite la salle des États d'Auvergne n'a pas disparue dans l'incendie et l'opération consiste à dégager les enduits dissimulant les peintures et à consolider ces dernières avant leur restauration.

Les travaux engagés bénéficient du soutien financier du dispositif France Relance : leur montant total s'élève à 336 950 euros, et sera pris en charge par l'État à hauteur de 168 925 euros.

Le chantier a débuté fin 2020 et devrait se poursuivre jusqu'en juillet 2021.

Construction de la Grande Bibliothèque à l'Hôtel-Dieu

Les travaux de construction de la Grande Bibliothèque de l'Hôtel-Dieu ont été lancés en janvier 2020. Le bâtiment, qui doit être achevé début 2024, sera le plus grand lieu culturel de la Métropole de Clermont-Ferrand.

Il devrait être en capacité d'accueillir 500 000 visiteurs annuels, avec plus de 9500 m² dédiés à la lecture, aux expositions et aux manifestations culturelles.

La bibliothèque sera organisée autour d'un forum central qui fera office d'accueil, et disposera également d'un amphithéâtre de 200 places. Le coût total du projet s'élève à 61,7 millions d'euros, pour un soutien de France Relance à hauteur de 9 millions d'euros.

A Thiers, le centre d'art contemporain du Creux de l'Enfer rénové

Le centre d'art contemporain Le Creux de l'Enfer de Thiers a été créé en 1988 sur le site d'une ancienne coutellerie. Les bâtiments qui n'avaient pas fait l'objet de travaux majeurs depuis les années 1980 nécessitaient une rénovation d'ampleur, notamment énergétique.

La rénovation a pour objectif notamment d'assurer la montée en gamme thermique et écologique du Creux de l'Enfer, ainsi que d'opérer la réfection des façades.

Les travaux de rénovation du site, de mise en lumière, de réaménagements intérieurs et de restauration du pont conçu par George Trakas débuteront en mars 2022. Labellisé « Centre d'art contemporain d'intérêt national », le Creux de l'Enfer bénéficiera du soutien financier de France Relance à hauteur de 700 000 euros.

Actu : Aide à la modernisation des librairies

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site du Centre Nationale du Livre : <https://centrenationaldulivre.fr/aide-es-financement/aide-pour-la-modernisation-des-librairies>

Pour aller plus loin :

Mise en ligne d'outils de visualisation territorialisée des données :

- Projets financés, montant des aides et des investissements réalisés :
<https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>
- Tableau de bord du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance :
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/tableau-de-bord>

Kit de communication à destination des bénéficiaires des mesures du plan de relance :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/kit-de-communication>

Tous les appels à projets :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/calendrier-appels-projets#>
<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/les-aides-et-les-appels-a-projets-a8402.html>



Vos sous-préfets chargés de la relance :

- **Animation globale** : Mme STEFFAN, sous-préfète de Clermont-Ferrand, Secrétaire générale de la préfecture
beatrice.steffan@puy-de-dome.gouv.fr
- **Transition écologique** : Olivier MAUREL, sous-préfet de Riom
olivier.maurel@puy-de-dome.gouv.fr
- **Compétitivité** : Étienne KALALO, sous-préfet de Thiers
etienne.kalalo@puy-de-dome.gouv.fr
- **Cohésion sociale et territoriale** : Pascal BAGDIAN, sous-préfet d'Issoire
pascal.bagdian@puy-de-dome.gouv.fr